



CDD d'ingénieur.e d'études sur le projet ANR EmoJ

« Emotions et justice. Les expériences judiciaires à l'aune des interactions entre justiciables et professionnels »

CDD sous la responsabilité scientifique de Claire de Galembert, directrice de recherche au CNRS, à l'Institut des Sciences Sociales du Politique

Responsable scientifique du projet EmoJ : Cécile Vigour, directrice de recherche au CNRS

Financement : Agence nationale de la recherche

Rémunération : Rémunération comme ingénieur.e d'études, modulée selon le nombre d'années d'expériences dans la recherche (2 388€ brut minimum, selon la grille du CNRS 2025)

Statut : CDD ingénieur.e d'études

Durée du contrat : CDD de 24 mois à partir de janvier 2027, à temps plein

NB : la prise en compte, légitime, de l'ancienneté est susceptible de réduire la durée initialement prévue du contrat (2 ans), puisqu'un budget fixe a été alloué pour ce contrat.

Localisation : Institut des Sciences Sociales du Politique, site Paris Nanterre

Sous la responsabilité scientifique de Claire de Galembert, directrice de recherche au CNRS à l'ISP

Remboursement partiel des frais de transport domicile / travail : Oui, selon la législation en vigueur

Résumé du projet de recherche d'ensemble

Si les émotions suscitent un intérêt croissant en sociologie, science politique et droit, la plupart des travaux sur la justice en France ne leur accordent qu'une place accessoire. C'est pourquoi le projet EmoJ étudiera le rôle des émotions dans les interactions entre justiciables et professionnels du droit, et leurs effets sur leurs expériences et conceptions de la justice. Socialement construites, les émotions résultent de rapports sociaux et de systèmes de normes. Nous émettons l'hypothèse que la dimension sensible des interactions module la conviction d'avoir été traité avec équité, et les jugements sur la légitimité de la justice.

Ce projet répond à un double objectif. Son originalité théorique tient dans l'articulation de trois approches insuffisamment investiguées, particulièrement en France : la sociologie des émotions, le courant *Law & emotion*, et la théorie de la justice procédurale. Le projet vise à tester la théorie de la justice procédurale dans les tribunaux français, en y intégrant des facteurs méso et macrosociaux sous-estimés : cette théorie a montré combien se sentir traité équitablement, respecté et écouté renforcent la légitimité

des institutions régaliennes. Cet enjeu s'articule à un second, analytique et méthodologique : saisir la dimension sensible des expériences de justice au travers des émotions des justiciables. Commun à l'équipe et renforcé par les observations en binôme, le protocole ethnographique consiste à saisir finement les émotions éprouvées par les justiciables et professionnels ; les interprétations et régulations des émotions en situation par les acteurs en interaction, en étudiant les expressions faciales et corporelles, afin d'identifier des familles d'émotions récurrentes.

Ce projet interdisciplinaire (sociologie, droit, science politique) développe 3 axes. 1) Le premier qualifie et retrace les émotions et expériences qui varient selon le genre, la classe sociale et les origines ethnoraciales des justiciables, mais aussi selon leurs trajectoires, expériences judiciaires et familiarité avec le droit, ou les contentieux (civil/pénal). 2) Le projet étudie le travail émotionnel réalisé par les professionnels du droit pour réguler leurs émotions, et orienter celles de leurs interlocuteurs avant et pendant les audiences. Par observations et entretiens, nous retraçons les attentes qui structurent les pratiques et ethnos des professionnels, et leurs manifestations en situation. 3) Lors d'entretiens avec des justiciables, nous analysons les effets de leurs émotions sur leurs réceptions du processus et des décisions judiciaires, et sur leurs rapports à la justice.

Ces trois axes seront menés en étudiant divers types de populations et de contentieux en matière civile et pénale. La recherche repose sur un triple niveau de comparaison : au cours de l'affaire ; entre professionnels et profanes, et entre eux ; selon les contentieux et procédures : leur technicité, degré de politisation ou de médiatisation ; le caractère public ou non de l'audience..., afin de caractériser l'ordre émotionnel et moral propre à chaque type d'audience. La diversité des tribunaux étudiés qui se distinguent par leur taille, le volume du contentieux et les délais, leurs territoires et la composition sociale de leurs populations, sera aussi prise en compte.

Le protocole d'enquête sera quantitatif et qualitatif. Il s'appuiera sur l'analyse statistique des données anonymisées de l'Enquête Justice en France (EJF), réalisée en 2024 par le ministère de la Justice auprès d'un échantillon représentatif de 15 000 justiciables. De plus, des observations ethnographiques d'audiences et dans les cabinets d'avocats, ainsi que des entretiens individuels (160) et collectifs auprès de justiciables et de professionnels aux profils diversifiés seront réalisés, pour saisir les émotions sur le vif ou avec du recul.

Au-delà, le projet montrera combien l'attention aux émotions enrichit la sociologie des rapports à l'État.

Description des principes activités (pour la personne recrutée)

Au cours des 24 mois de son contrat, la personne recrutée :

- *s'intégrera à l'équipe du projet ANR EmoJ coordonné par Cécile VIGOUR (DR CNRS, Sciences po Bordeaux),
- *travaillera notamment en collaboration avec Claire de Galembert (DR CNRS), en poste à l'ISP et membre de l'équipe EmoJ, composée de politistes, sociologues et juristes.

Formée aux méthodes qualitatives, la personne recrutée participera principalement au volet qualitatif du projet - surtout au travail d'enquête, d'analyse et de valorisation (à l'instar des autres membres de l'équipe).

Les tâches envisagées seront adaptées selon les compétences et l'expérience de la personne recrutée.

* Observations d'audiences dans les tribunaux de Paris et Bobigny (au début, en binôme avec une autre membre de l'équipe), puis réalisation des comptes-rendus (écrits et sous la forme d'une base de données) et analyses ;

* Observations dans les cabinets d'avocats sur Paris et à proximité, et dans d'autres villes investiguées (lieux à définir en concertation), puis réalisation des comptes-rendus (écrits et sous la forme d'une base de données) et analyses ;

* Entretiens avec des avocats, magistrats et justiciables (suite aux observations avec les avocats notamment) ; analyses.

NB : les retranscriptions d'entretiens seront déléguées à des prestataires connus du laboratoire, sauf préférence contraire de la personne recrutée.

*Participation à la valorisation scientifique, via la rédaction de communications et de publications (articles, etc.).

Dans le cadre de la valorisation des données du projet, la personne recrutée figurera pendant la durée du contrat et après la fin de celui-ci dans l'ensemble des publications et communications effectuées dans le cadre du contrat.

La personne recrutée aura également pour tâche d'assister la coordinatrice du projet pour l'animation scientifique du projet (5% de son activité).

NB : comme il s'agit d'un poste à temps plein, ce poste nous semble incompatible avec le fait de poursuivre une thèse en parallèle. Le temps accordé aux activités personnelles de la personne recrutée dépendra de son profil et de ses expériences antérieures (20% max du temps de travail).

Unité d'accueil et moyens

Accueil à l'Institut des Sciences Sociales du Politique (UMR 7 220), sur le site de l'Université Paris-Nanterre :

bâtiment Max Weber, 3è étage 200 avenue de la République 92 000 Nanterre

La personne recrutée y disposera d'un poste de travail avec ordinateur (commandé pour l'occasion), des dictaphone et disque dur crypté nécessaires à la bonne réalisation du projet, et des logiciels nécessaires à l'analyse des données.

Financement des missions de terrain

La personne recrutée sera membre du laboratoire de recherche pendant la durée du projet.

Compétences souhaitées

- Etre titulaire d'un master en sociologie ou en science politique.
- Avoir pratiqué des observations sociologiques ou mis en œuvre une démarche ethnographique dans une précédente recherche (mémoire de master ou autre).
- Avoir réalisé des entretiens et capacité à analyser des entretiens qualitatifs
- Expérience de recherche dans une des thématiques suivantes : sociologie de la justice, sociologie des institutions, sociologie politique ; services publics ;
- S'être intéressé.e à la sociologie des émotions pourrait être un atout supplémentaire (pas une condition nécessaire).
- Maîtrise orale et écrite du français et de l'anglais.
- Capacité à s'intégrer dans un collectif de recherche

Modalités de sélection

Les candidat.es intéressé.es doivent envoyer **d'ici le lundi 2 nov. 14h** par courrier électronique à c.vigour@sciencespobordeaux.fr et claire.de-galembert@ens-paris-saclay.fr :

- Un CV et le cas échéant une liste de publications,
- Une lettre de motivation en 1 ou 2 pages expliquant comment la/le candidat.e envisage son insertion dans le projet
- Références : indiquer les noms de deux collègues susceptibles d'être appelés, si le dossier est sélectionné pour l'audition.

La sélection se fera sur dossier.

Puis les candidat.es sélectionné.es seront auditionné.es en présentiel à Paris (avec possibilité de défraiement) ou en visio. Les auditions auront lieu à partir de la semaine du 9 novembre 2026 - si possible le jeudi 12 nov. Elles comprendront 15 minutes de présentation et 15 minutes d'échanges.

Date limite pour candidater

Lundi 2 nov. 2026 à 14h
